



INVESTIR AVEC LA CMEQ :
investir 2 fois,
pour soi!

En optant pour Cormel et Sécure, vous investissez non seulement pour votre avenir et votre retraite, mais aussi dans votre Corporation qui réinvestit dans le service à ses membres.

À :

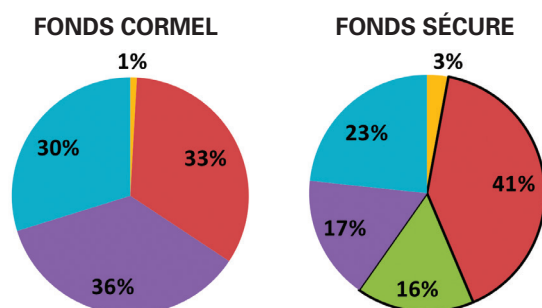
REER
2018



CORMEL ET SÉCURE - LES FONDS DE VOTRE CORPORATION

La CMEQ vous présente ses deux fonds de placement développés pour vous, vos employés et vos proches!

- Encaisse et équivalents
- Revenu fixe
- Fonds de revenus d'actions canadiennes
- Actions canadiennes
- Actions mondiales



Si vous désirez plus d'informations ou adhérer aux fonds de votre corporation, téléphonez à la CMEQ au 1 800 361-9061 (option 6) ou visitez la page Fonds d'investissement CORMEL et SÉCURE du www.cmeq.org.

	CORMEL - dynamique	SÉCURE - conservateur
Année de création	1987	2013
Stratégie de placement	Diversifiée entre obligations, actions canadiennes et mondiales	Investissement prépondérant en obligations et actions avec dividendes
Valeur du portefeuille ⁱ	32 519 915 \$	1 191 360 \$
Nombre de participants ⁱⁱ	547	46
Rendement moyen depuis création ⁱⁱⁱ	8,44 %	7,79 %
Rendement sur 1 an ^{iv}	10,92 %	10,24 %
Indice de référence - rendement sur 1 an	8,59 %	8,19 %
Frais de transaction	Aucuns	Aucuns
Frais de gestion annuels	0,9 %	0,9 %

- ⁱ Valeur marchande du portefeuille au 30 novembre 2017.
ⁱⁱ Le nombre de participants est fourni par la firme Industrielle Alliance au 30 novembre 2017.
ⁱⁱⁱ Les rendements présentés sont fournis par la firme Montrusco Bolton au 30 novembre 2017.
^{iv} Rendement sur la dernière année, soit du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2017.



L'IMPORTANT C'EST D'INVESTIR...

Toutes les raisons sont bonnes pour investir. Que ce soit pour financer l'achat de la première maison, le retour aux études, le prochain voyage, la prochaine voiture ou la retraite, investir son épargne permet de la faire fructifier. Tant que les placements procurent des rendements dépassant l'inflation annuelle, l'épargnant en sort assurément gagnant!

En parlant de retraite, la date limite de cotisation au REER pour l'année d'imposition 2017 est le 1^{er} mars 2018. La limite de cotisation annuelle équivaut à 18 % du revenu gagné l'année précédente. Le maximum cotisable pour 2017 est de 26 010 \$. En plus de profiter des économies d'impôts propres au Régime enregistré d'épargne-retraite, l'imposition sur le rendement accumulé est reportée au moment du retrait des sommes, normalement à la retraite, où le taux d'imposition est au plus bas.

Les sommes investies dans un REER permettent aussi de financer l'achat d'une première habitation admissible. Vous et votre conjoint(e) pouvez retirer chacun jusqu'à 25 000 \$ de vos REER respectifs pour la mise de fonds de votre première maison, en vertu du Régime d'accession à la propriété (RAP) du gouvernement. Vous ne payerez pas d'impôt sur cet argent, à condition de le rembourser dans les 15 années suivantes.

Elles permettent aussi de financer le retour aux études. Vous et votre conjoint(e) pouvez retirer chacun jusqu'à 20 000 \$ de vos REER respectifs afin de payer vos dépenses d'études ou de formation à temps plein ou à temps partiel, en vertu du Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP) du gouvernement. Le montant maximal que vous pouvez retirer pour une année est de 10 000 \$. Vous ne payerez pas d'impôt sur cet argent, à condition de le rembourser sur une période de 10 ans.

Vous prévoyez faire un voyage ou changer votre voiture bientôt? Investir dans un compte d'épargne libre d'impôts (CELLI) est une bonne option. Sachez que les rendements accumulés dans un CELLI ne sont pas imposables, il s'avère donc un excellent véhicule de placement pour faire fructifier l'épargne à court ou moyen terme. En 2018, le plafond annuel de cotisation est de 5 500 \$ et les droits de cotisations cumulatifs s'élèvent à 57 500 \$.

Finalement, votre entreprise a un surplus d'encaisse? Pourquoi ne pas l'investir! Plusieurs types de placements sont aussi mis à la disposition des sociétés, peu importe leur taille.

Surtout n'oubliez pas qu'investir sur le long terme vous permet de bénéficier au maximum de l'effet de l'intérêt composé¹.

ET L'IDÉAL C'EST AVEC LES FONDS CORMEL ET SÉCURE!

Votre Corporation, à l'écoute de vos besoins, a développé deux fonds de placement spécialement pour vous! Ces deux fonds sont constitués d'investissements éthiques et responsables, présentant peu de frais de gestion et aucuns frais de transaction. Il est possible, tant avec Cormel que Sécure, d'adhérer à un REER, un CELLI ou un placement non enregistré.

Cormel a été créé en 1987 à la demande des membres de la CMEQ qui désiraient obtenir un rendement supérieur à celui des placements ultra-conservateurs, tout en réduisant le risque, la volatilité et le souci d'administration habituellement reliés à ce genre de placement.

En 2013, le fonds Sécure, plus conservateur, est aussi né à la suite des demandes des membres qui désiraient un fonds de placements moins sujet aux fluctuations des marchés boursiers tout en conservant une espérance de rendement intéressante. Il s'avère être un fonds idéal pour les membres s'approchant de la retraite.

Depuis 1987, la gestion des portefeuilles de placement est confiée à la firme privée spécialisée Montrusco Bolton. Cette entreprise montréalaise œuvre dans le domaine depuis plus de 70 ans.

Depuis 2014, l'administration des participants est confiée à IA Groupe financier, l'une des plus grandes compagnies d'assurance au Canada.

La CMEQ, à titre de promoteur des fonds Cormel et Sécure, se rend toujours disponible pour répondre aux questions de ses membres et les accompagne dans le processus d'adhésion au besoin. Par l'entremise du comité de surveillance des finances, elle surveille la performance des fonds ainsi que le respect de leur stratégie de placements. Finalement, elle reste en contact régulier avec le gestionnaire de portefeuille et l'administrateur des fonds afin de s'assurer de la réussite de ce projet collectif!



¹ Principe selon lequel des intérêts sont gagnés sur les intérêts empochés par le passé. L'effet de l'intérêt composé entraîne une croissance exponentielle d'un placement, d'où l'importance dans la durée d'un placement.



POSTEPUBLICATIONS, N° 40062839

À propos des REER....
L'important, c'est d'investir

L'idéal, c'est de le faire avec



* Cormel et Sécure sont des fonds créés respectivement en 1987 et 2013 à la demande des membres pour s'assurer que leurs épargnes soient gérées dans les intérêts spécifiques des entrepreneurs électriciens.



**Corporation
des maîtres électriciens
du Québec**

Si vous désirez plus d'informations ou adhérer aux fonds de votre corporation, téléphonez à la CMEQ au 1 800 361-9061 (option 6) ou visitez la page Fonds d'investissement CORMEL et SÉCURE du www.cmeq.org.